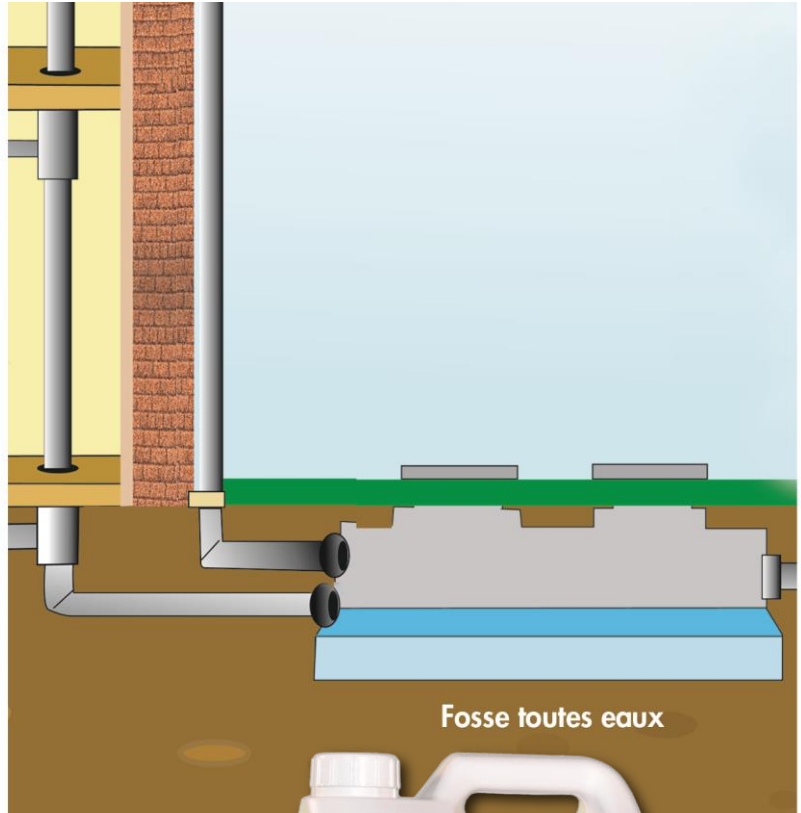




CVE.BIO L

Traitements biologiques pour colonnes d'eaux usées et canalisations verticales

- Entretien des canalisations en rétablissant l'écoulement.
- Assainit en éliminant les matières organiques.
- Supprime la cause des mauvaises odeurs.
- Produit biodégradable, non classé et sans contrainte de rejet.



Fosse toutes eaux



Conditionnements au catalogue :

- ✓ Carton 4X5 L
- ✓ Bidon



**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFUSION**
S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





CVE.BIO L



Traitements biologiques pour colonnes d'eaux usées et canalisations verticales

- Entretien des canalisations en rétablissant l'écoulement.
- Assainit en éliminant les matières organiques.
- Supprime la cause des mauvaises odeurs.
- Produit biodégradable, non classé et sans contrainte de rejet.

CVE.BIO est un traitement biologique, association unique de supports minéraux, sels organiques et de micro-organismes vivants spécifiquement sélectionnés pour l'entretien des canalisations et réseaux d'eaux. Il se présente sous deux formes : liquide **CVE.BIO L** ou poudre **CVE.BIO P**.

CVE.BIO L est une suspension liquide destinée à l'entretien régulier conjuguant la facilité d'emploi et la puissance du biotraitement tandis que **CVE.BIO P** est un concentré en poudre destiné plutôt au démarrage ou pour les actions chocs.

Une utilisation régulière permet de déboucher, curer, entretenir, assainir, protéger et prolonger la durée de vie des Canalisations Verticales des Eaux usées. En effet, ils suppriment naturellement les dépôts graisseux, les matières organiques qui bouchent

régulièrement toutes canalisations. L'effet se remarque rapidement par la disparition des mauvaises odeurs liées à ces engorgements. Ainsi pour du long terme, le débit des canalisations est restauré, les risques d'incident sur une canalisation (ruptures, fuites, obturations, déformations, etc..., qui sont toujours un complexe à résoudre et qui nécessitent de grands travaux) sont éliminés ce qui permet d'accroître la durée de vie des canalisations et d'assurer une protection durable contre la corrosion.

Le bilan d'un traitement avec **CVE.BIO L** est très favorable puisqu'il est totalement écologique, sans risque car non classé comme dangereux, ni agressif vis-à-vis des matériaux, automatisable pour les grands ensembles et économique puisqu'il permet d'espacer les curages et de prévenir les risques d'endommagement.

Mode d'utilisation

Mise en œuvre de CVE.BIO L :

Le biotraitement sera réalisé de préférence au jour et à l'heure de plus faible activité.

Agiter le produit avant utilisation puis diluer la dose évaluée de CVE.BIO L dans 10 fois son volume d'eau tiède.

• Colonnes verticales : 50 ml/mètre linéaire de colonnes de CVE.BIO L. Ensemencer en une seule application au sommet de la colonne (à l'évent si possible ou partie du réseau la plus haute). Renouveler le traitement tous les deux mois.

• Canalisations sanitaires (lavabos, WC, machines à laver, ...) : 10 ml/mètre linéaire de colonnes de CVE.BIO L. Répartir la solution préparée en versant un peu dans le maximum de points d'entrée sur le réseau (cuvette de toilette, évier, douches, regards...). Renouveler idéalement une fois par semaine.

Remarque : pour les grands ensembles, une automatisation permet de simplifier la maintenance.

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Concerne tous les services ou les sociétés qui s'occupent de la maintenance des colonnes d'évacuation verticales d'eaux usées c'est-à-dire dans les mairies, les hôpitaux, les CHR (Cafés, Hôtels, restaurants, Clubs, ...), les immeubles de logement ou commerciaux, syndicats, industries, les centres commerciaux, parcs de loisirs, hôtellerie de plein air, ...

Principaux éléments de composition

- Parfum et colorant (CVE.BIO L)
- Tensioactifs d'origine naturel (CVE.BIO L)

Propriétés physico-chimiques typiques

- Etat physique : liquide limpide vert
- Parfum : menthe
- Masse volumique : ~1010 kg/m³
- pH : 5,5 +/- 0,5

Recommandations

Ne pas utiliser de bactéricides 2 heures avant et 2 heures après ensemencement. Traiter en période de faible utilisation (effluent le plus bas). Les températures idéales de traitement sont comprises entre 10 et 50°C donc attention aux périodes de gel et aux très fortes chaleurs car la population en bio-agents diminue fortement pendant ces intempéries; un réensemencement peu être nécessaire. De même le pH doit être compris entre 4,5 et 9,5, attention aux rejets dans les canalisations de produits chimiques comme les détartrants ou des nettoyants très alcalins.

Stockage

A conserver fermé, dans son emballage d'origine, à l'abri du gel, des rayons solaires et de la chaleur

Etiquetage

Sans, non classé suivant le règlement CLP UE n°1272/2008.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

